

Etude prospective sur les impacts du Grand Paris Express en région Centre-Val de Loire

Scénario tendanciel des impacts de l'infrastructure du Grand Paris Express sur la région Centre-Val de Loire

Présentation du 24 mars 2023



acadie





2024



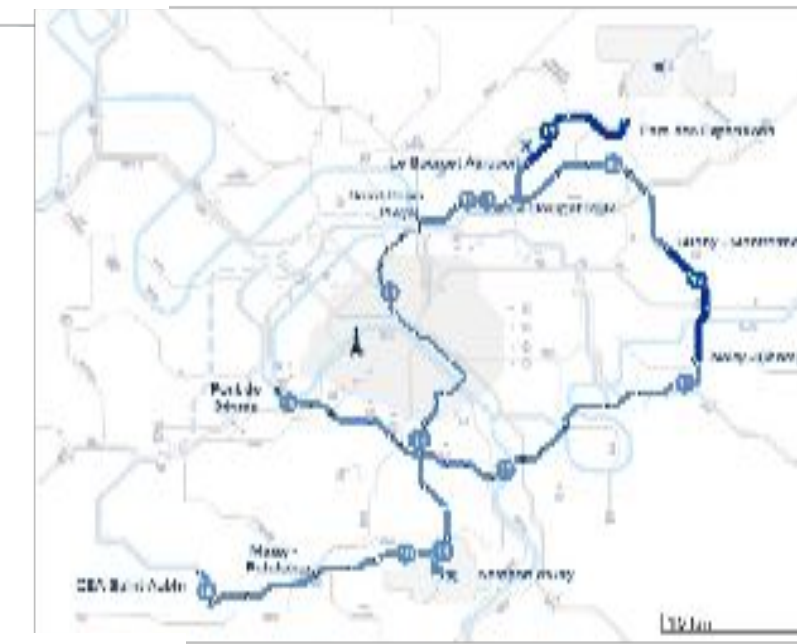
2025



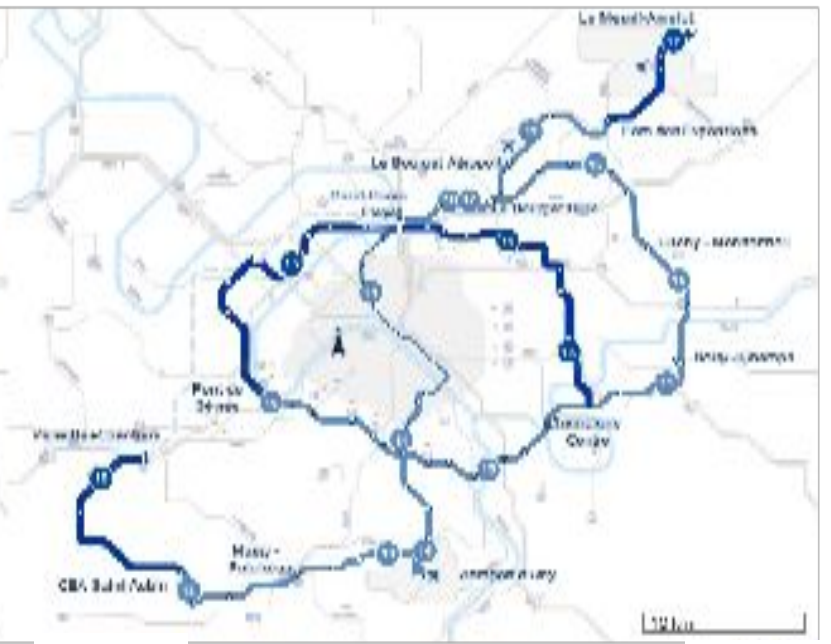
2026



2027

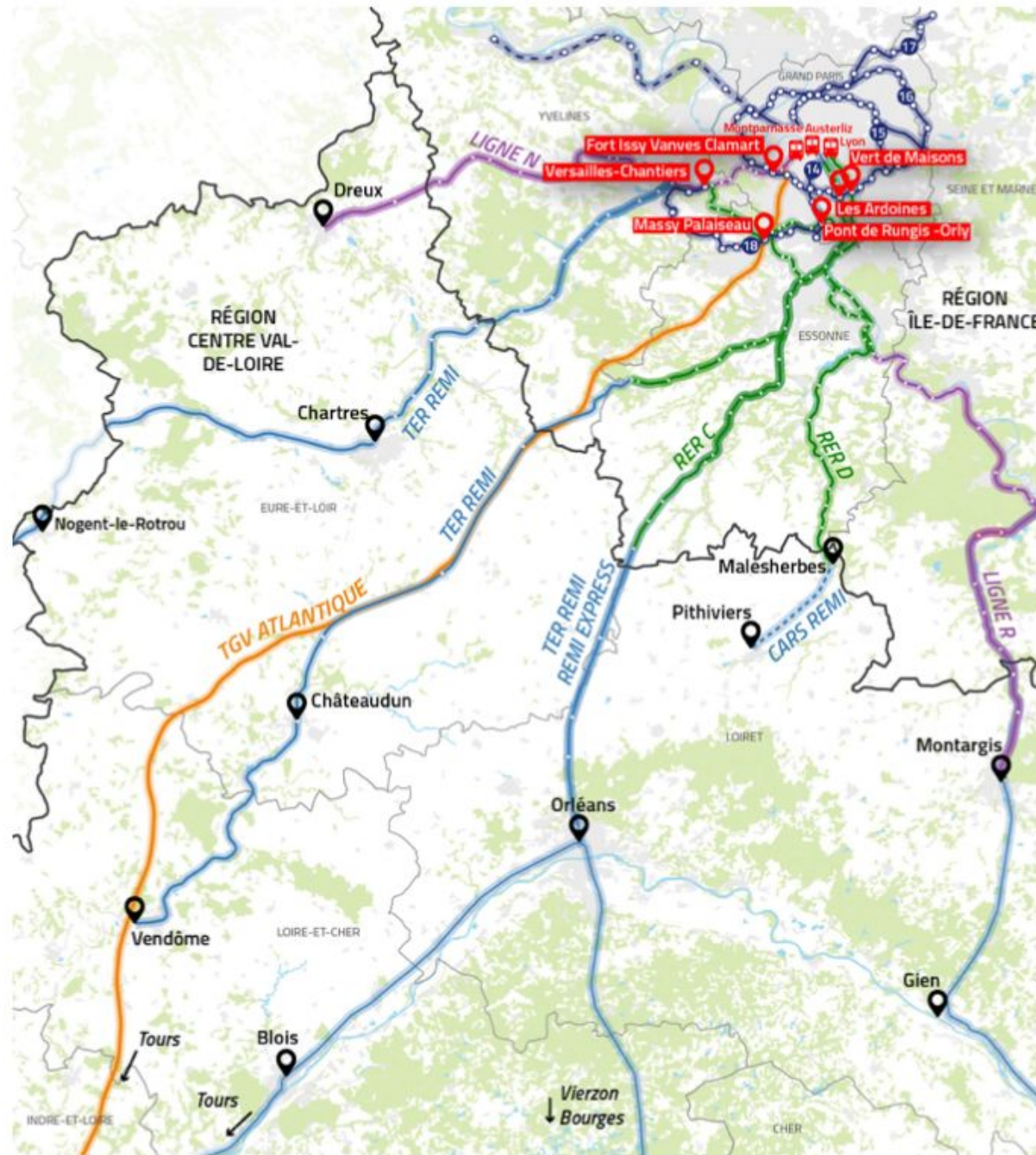


2028










2030

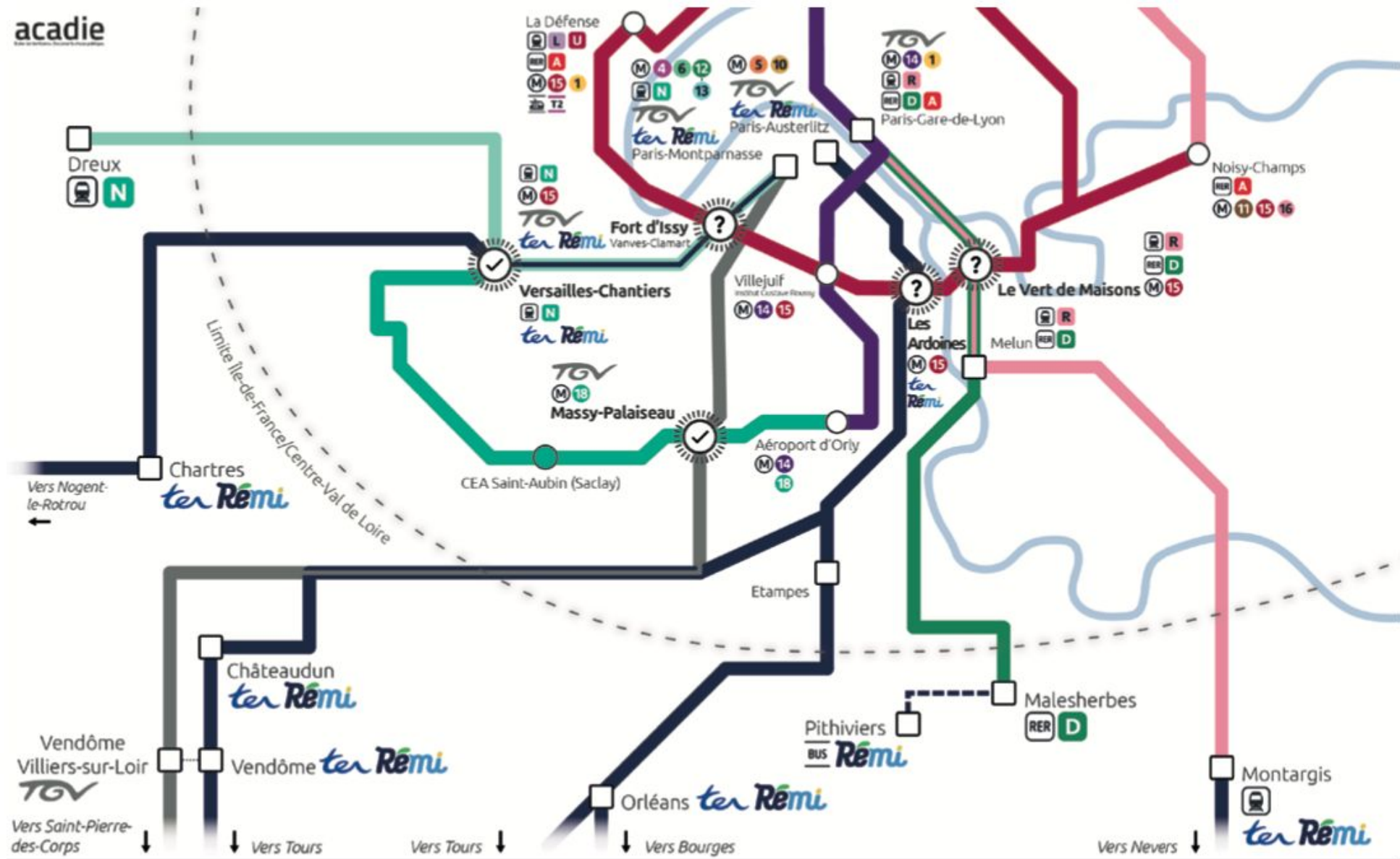
7 faisceaux ferrés relient potentiellement le Centre-Val-de-Loire au Grand Paris Express
Source : Acadie, 2020



LÉGENDE

-  Versailles-Chantiers
-  Interconnexions des lignes de la Région Centre Val-de-Loire (CVL) avec les gares du futur réseau du Grand Paris Express
-  Futur réseau du Grand Paris Express
-  Gares parisiennes (Montparnasse, Austerlitz, Lyon)

- #### Réseau ferré connectant la Région CVL
-  Transilien
 -  RER
 -  Réseau ferré régional (REMI)
 -  Réseau LGV
 -  Principales villes d'Eure-et-Loire et du Loiret connectées à la métropole parisienne



Interconnexions au Grand Paris Express depuis le Centre-Val de Loire

Lignes de métro

- Ligne 14
- Ligne 15
- Ligne 16
- Ligne 18

Lignes de RER et transilien

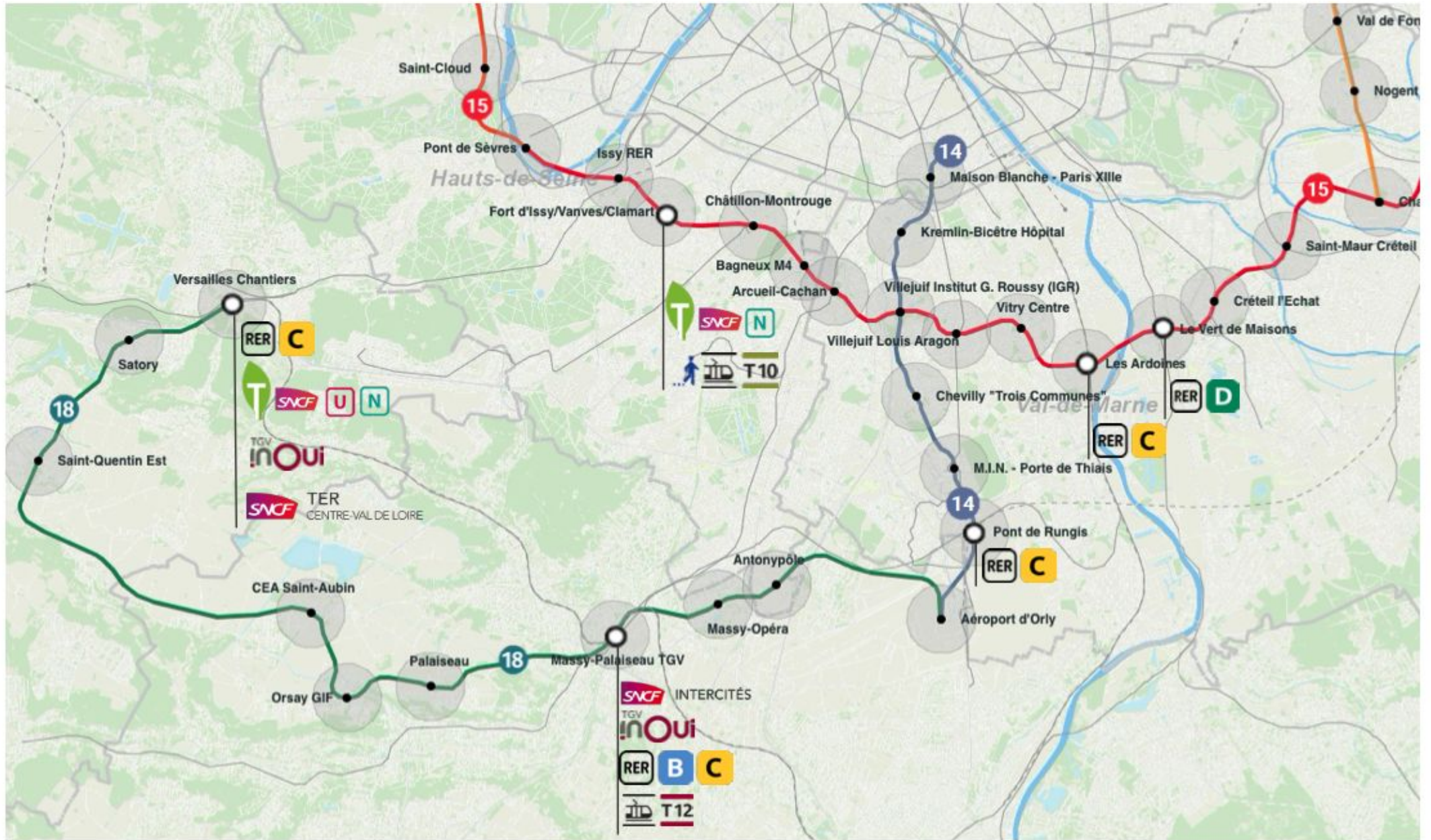
- RER D
- Ligne N
- Ligne R

Grandes lignes

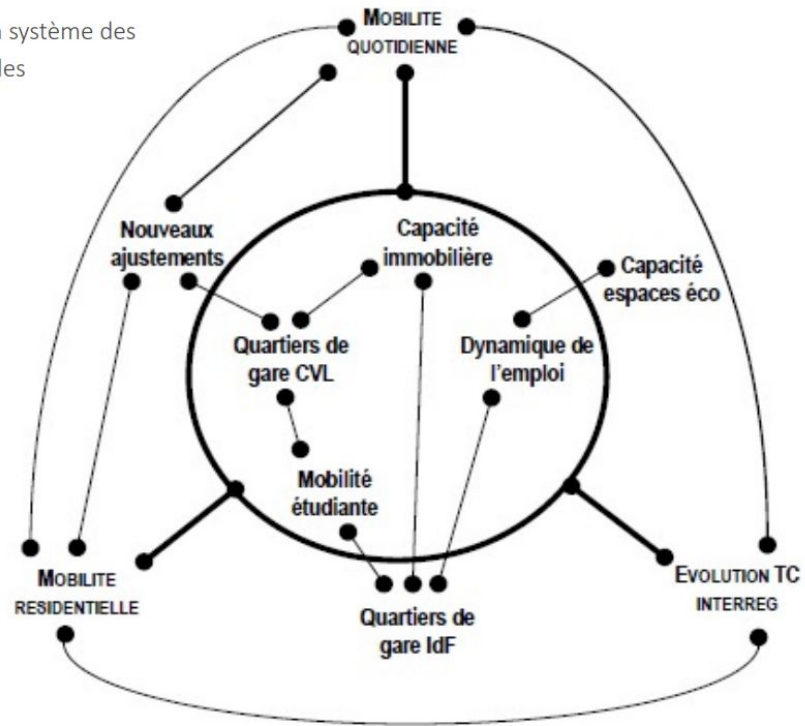
- Bus Rémi
- TER Rémi
- TGV Atlantique
- Gares de grandes lignes

Interconnexions au Grand Paris Express

- Gare sans interconnexion
- Gare avec interconnexion(s)
- ? Interconnexion directe au CVL
- ✓? Interconnexion Confirmée/à confirmer



> Mise en système des 10 variables



32 hypothèses prospectives



Que dit ce récit en quelques mots ?

Que la mise en service prochaine du Grand Paris Express (2025-2030) ne sera pas un bouleversement fondamental pour la région voisine du Centre-Val de Loire. Bien d'autres facteurs vont peser plus lourd sur l'avenir de la région. En revanche, il y aura de nombreux effets, ciblés, situés, qualitatifs, transformateurs, qui sont autant d'opportunités stratégiques pour elle. Pas de « grand soir du GPE » donc, mais un certain nombre d'enjeux précis qui méritent toute l'attention.

D'autant plus que tout ne va pas advenir d'un coup. Tout sera au contraire affaire de processus. Le scénario scénarise le futur : il essaye de montrer des enchaînements, des effets successifs dans le temps, des comportements d'anticipation qui pèsent à leur tour sur l'avenir. Ce qui rend le récit encore plus complexe, aléatoire, fragile, mais aussi potentiellement encore plus riche d'interpellations.

A court terme (d'ici 2030)

> Anticiper les besoins futurs sur les gares mal interconnectées entre le GPE et les services interrégionaux

> Anticiper les « appels à rabatement » que va générer l'offre améliorée sur les faisceaux ouest et sud-ouest

> Poursuivre les expérimentations d'usages nouveaux sur les grands axes routiers qui convergent vers les gares du GPE

> Une politique territoriale pour corriger la divergence des effets du GPE entre Nord-28 et Nord-45 ?

> Organiser le dialogue interrégional, couplé Etat-Région et dans la durée, autour de sujets précis et de solutions concrètes

> Réguler l'emballlement foncier qui anticipe la mise en place du ZAN

> Réinterroger le modèle de développement de la logistique dans la région Centre-Val de Loire

A moyen terme (2030-2040)

> Plus d'efficacité sur le système des TC francilien met plus de pression sur celui du Centre-Val de Loire

> Anticiper les effets de concurrence entre les projets des quartiers de gare, grâce à une vision régionale des équipements et services structurants

Le GPE ne va pas déclencher de grandes migrations en Centre-Val de Loire mais contribuera à l'intégration interrégionale

> Anticiper les besoins futurs sur les gares mal interconnectées entre le Grand Paris Express et les services interrégionaux

- > La gare Fort d'Issy Vanves Clamart (ligne N / ligne 15) en premier lieu, les Ardoines et Vert de Maison dans un second temps ?
- > Vers la construction d'une position interrégionale « bassin parisien » sur ce sujet ?

> Anticiper les « appels à rabattement » que va générer l'offre améliorée sur les faisceaux ouest et sud-ouest

- > Des effets de rabattement qui seront systémiques
- > Vers des « faisceaux de territoire » pour une intégration optimale au système francilien des TC, pilotés par la Région ?

> Poursuivre les expérimentations d'usages nouveaux sur les grands axes routiers qui convergent vers les gares du GPE

- > Des cadres de travail qui existent déjà ailleurs (autoroute ABC à Tours...)
- > Un cadre partenarial à proposer par l'Etat en Région ?

L'impact résidentiel et urbanistique du GPE sur la région Centre-Val de Loire sera géographiquement bien différencié, voire très ponctuel

> Une politique territoriale pour corriger la divergence des effets du GPE entre Nord-28 et Nord-45 ?

> Une action interterritoriale des Départements pour réunir les territoires inquiets de leur potentielle marginalisation ?

> Organiser le dialogue interrégional, couplé Etat-Région et dans la durée, autour de sujets précis et de solutions concrètes

> Un dialogue qui pourrait être déclenché à partir de sujets et projets concrets (comme par exemple l'interopérabilité tarifaire) ?

Les effets sur l'espace économique : pas de miracle, mais plus d'interdépendances et d'intégration

> Réguler l'emballlement foncier qui anticipe la mise en place du ZAN

> Une action interterritoriale des Départements pour réunir les territoires inquiets de leur potentielle marginalisation ?

> Réinterroger le modèle de développement de la logistique dans la région Centre-Val de Loire

A partir de 2030 le GPE sera complet, ses impacts potentiels aussi

> Plus d'efficacité sur le système des transports en commun francilien met plus de pression sur celui du Centre-Val de Loire

Un autre urbanisme sera en marche (vraiment ?)

> Anticiper les effets de concurrence entre les projets des quartiers de gare, grâce à une vision régionale des équipements et services structurants

> Vers un « club des villes à 30' » ?